



République Démocratique du Congo

Ministères de l'Environnement-Agriculture-Energie-Plan

*Financement : Union Européenne, Allemagne, Australie
avec appui technique
du PNUD, comme Agence de Mise en Œuvre*

et potentiel participation du Canada, du Japon et du Royaume Uni

Atelier de Mise à Niveau des Parties Prenantes sur les Namas

- ✓ *Feuille de Route pour un Système Amélioré des Inventaires de Gaz à Effet de Serre (IGES)*
- ✓ *Feuille de Route du Processus Nama en RDC*
- ✓ *Mise en Place d'un Système de Monitoring-Reportage et Vérification (MRV) de Namas*
- ✓ *Création de deux groupes thématiques :*
 - ***Agriculture*** – *Bois Energie-Elevage-Pisciculture-Pêche-Eau-Forêts*
 - ***Energie*** - *Transport-Industrie- -Bâtiments-Matières Résiduelles-Déchets*

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	1
2. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION RAPIDE	2
2.1. INTRODUCTION ET OBJECTIF	2
2.2. PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE	2
2.3. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION RAPIDE : IDENTIFIER LES NAMA	3
2.4. ÉTAPE 2 : ANALYSE	4
2.5. ÉTAPE 3 : LISTE DES NAMA POTENTIELLES	5
2.6. ÉTAPE 4 : LISTE RESTREINTE	6
2.7. ÉTAPE 5 : VALIDATION	7
3. APERÇU DU CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE ET POLITIQUE NATIONAL	8
3.1 CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE NATIONAL	8
3.2 APERÇU DES ÉMISSIONS DE GES	9
3.3 APERÇU DE LA VULNÉRABILITÉ AUX EFFETS PERVERS RELIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	11
3.4 PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT	12
3.5 IDENTIFICATION DES MESURES EXISTANTES	17
3.5.1 MDP, POA ET NAMA	17
4. LISTE DES NAMA POTENTIELLES	18
4.1 UTILISATION DES TERRES, CHANGEMENTS D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE	18
4.2 ÉNERGIE	18
4.3 TRANSPORT	20
4.4 AGRICULTURE	21
4.5 PROCÉDÉS INDUSTRIELS	22
4.6 MATIÈRES RÉSIDUELLES	22
5. GRILLE D'ÉVALUATION DES NAMA	23
6. RÉSULTATS	28
BIBLIOGRAPHIE	29

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1. PRIORITÉS NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT.....	15
TABLEAU 2. OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (OMD).....	16
TABLEAU 3. LISTE DES PROJETS MDP, DES POA ET DES NAMA ENREGISTRÉS.....	17
TABLEAU 4. LISTE DES NAMA POTENTIELLES – FORESTERIE.....	18
TABLEAU 5. LISTE DES NAMA POTENTIELLES – ÉNERGIE.....	19
TABLEAU 6. LISTE DES NAMA POTENTIELLES – TRANSPORT.....	20
TABLEAU 7. LISTE DES NAMA POTENTIELLES – AGRICULTURE.....	21
TABLEAU 8. LISTE DES NAMA POTENTIELLES – PROCÉDÉS INDUSTRIELS.....	22
TABLEAU 9. LISTE DES NAMA POTENTIELLES – MATIÈRES RÉSIDUELLES.....	22
TABLEAU 10. GRILLE D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION DES NAMA POTENTIELLES.....	23

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1. PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE D'IDENTIFICATION RAPIDE DES NAMA.....	3
FIGURE 2. PIB PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE – 2011.....	8
FIGURE 3. ÉMISSIONS DE GES PAR SECTEUR.....	9
FIGURE 4. ÉMISSIONS DE GES PAR SECTEUR – ÉNERGIE.....	10
FIGURE 5. ÉMISSIONS DE GES PAR SECTEUR – AGRICULTURE.....	11

1. INTRODUCTION

Les mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA en anglais pour *Nationally appropriate mitigation action*) permettent aux pays en développement de contribuer à l'effort global de réduction des émissions de GES.

On distingue les NAMA soutenues, qui reçoivent ou requièrent un appui international, des NAMA unilatérales, mises en œuvre grâce à des ressources nationales.

Une troisième catégorie, les mesures d'atténuation dites « créditées », fait référence à la possibilité qu'elles puissent générer des crédits dans le cadre des mécanismes de marché.

Selon les Accords de Cancún, l'objectif des NAMA est de parvenir à une réduction du niveau des émissions par rapport à celui du cours normal des affaires grâce à un soutien adéquat. Ce soutien provient des pays industrialisés et se présente sous la forme d'une coopération technologique et financière qui est axée sur le renforcement des capacités¹.

Pour assurer la transparence des pays en développement relativement aux réductions d'émissions résultant des NAMA et leur garantir le soutien nécessaire, les Parties se sont entendues sur la nécessité d'établir un système de vérification. Les mesures d'atténuation appuyées au niveau international devront être mesurées, reportées et vérifiées (MRV en anglais pour *measure, report and verification*) au niveau national, puis soumises à des MRV au niveau international. Les mesures d'atténuation appuyées au niveau national ne doivent quant à elles être mesurées, notifiées, vérifiées qu'au niveau national.

Les NAMA que les pays en développement peuvent entreprendre sont de natures très diversifiées. Elles peuvent porter à la fois sur des cibles sectorielles, des stratégies, des politiques, des mesures ainsi que des projets conduisant à l'atténuation de GES.

Avec la mise sur pied prochaine du registre des NAMA, il sera possible pour les pays en développement de soumettre leurs mesures d'atténuation en vue de rechercher des donateurs intéressés à leur fournir un soutien pour la phase de préparation et celle de mise en œuvre.

¹ Voir : <http://Cancún.unfccc.int/mitigation/decisions-addressing-developing-country-mitigation-plans/#c178>

2. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION RAPIDE

2.1. INTRODUCTION ET OBJECTIF

L'objectif de ce guide est de concevoir un processus standardisé et impulsé par les pays pour identifier une liste de NAMA prioritaires qui répondent aux besoins spécifiques d'un pays, s'alignent sur les orientations politiques en cours et sont réalisables. Ce guide donne un aperçu de la méthodologie de la méthodologie d'identification rapide des opportunités de NAMA prioritaires en la décrivant étape par étape. Pour chaque étape, il identifie l'objectif, le processus spécifique ainsi que les résultats escomptés. Ce document est destiné à guider les pays dans le choix de leurs NAMA en leur offrant une méthodologie simple et efficace pour les identifier et établir un ordre de priorités.

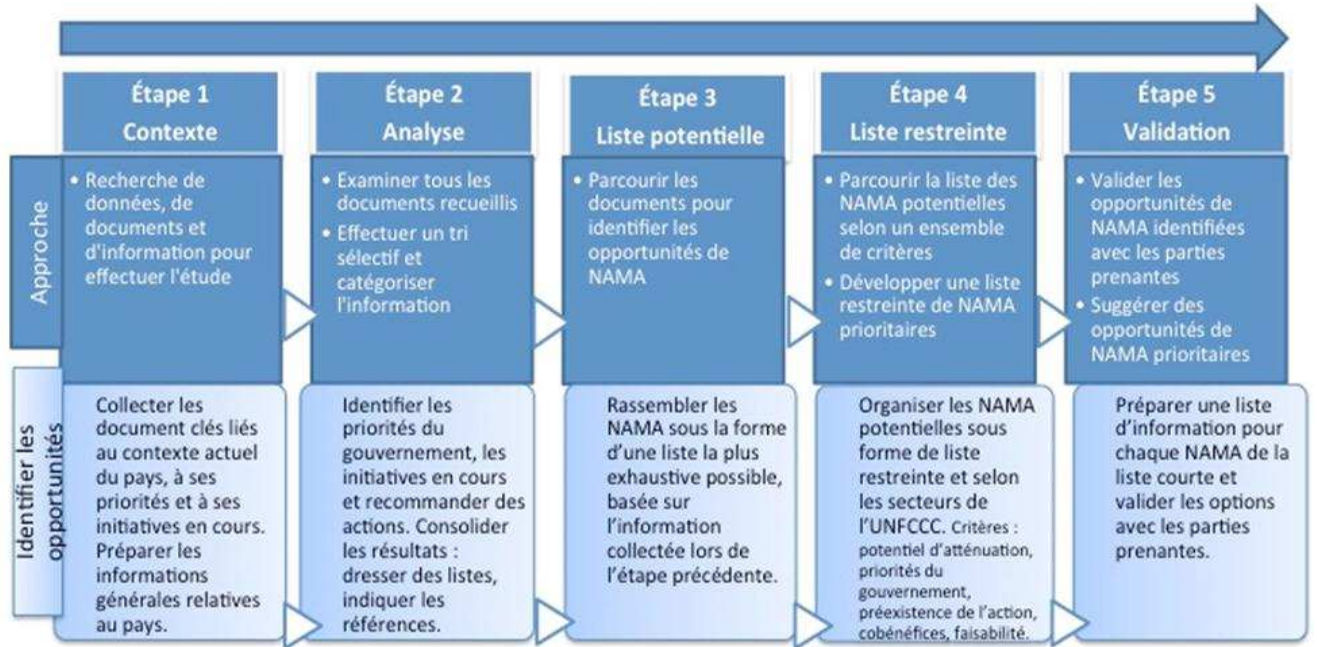
2.2. PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE

La méthodologie vise à identifier une liste des NAMA potentielles qui peuvent faire l'objet d'une analyse plus approfondie. Les 5 étapes de la structure de la méthodologie d'évaluation rapide de NAMA sont les suivantes :

1. **Description du contexte.** Compiler les documents pertinents et de données.
2. **Analyse.** Évaluer, sélectionner et catégoriser l'information réunie dans l'étape 1.
3. **Liste de NAMA potentielles.** Élaborer une liste exhaustive des NAMA possibles.
4. **Liste restreinte.** Passer en revue des actions identifiées à l'aide d'une grille d'analyse pour évaluer la pertinence de chaque NAMA identifiée afin de dresser une liste restreinte à envoyer aux registres national et celui de la convention sur les changements climatiques.
5. **Rédaction des Fiches d'Idées de Projets, de Concepts et des Propositions Détaillés de Namas.**
6. **Validation.** Valider des résultats avec les autorités gouvernementales et les parties prenantes concernées pour évaluer quelles NAMA représentent une meilleure opportunité.

La Figure 1 met en évidence les différentes étapes de l'analyse rapide.

FIGURE 1. PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE D'IDENTIFICATION RAPIDE DES NAMA



2.3. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION RAPIDE : IDENTIFIER LES NAMA

2.3.1. ÉTAPE 1 : ÉTABLIR LE CONTEXTE

OBJECTIF

La première étape de la méthodologie d'évaluation rapide de NAMA pour un pays donné consiste à compiler les documents pertinents concernant le contexte actuel du pays, ses priorités et les initiatives en cours, ce qui inclut :

- le niveau de développement économique et social;
- les politiques gouvernementales et les objectifs de planification;
- l'environnement naturel;
- le profil des émissions de GES;
- les initiatives en cours entreprises par le gouvernement, les ONG et les institutions multilatérales.

L'idée consiste à rassembler le plus grand nombre de documents susceptibles d'être utilisés afin de s'assurer que l'analyse sera aussi complète que possible et qu'elle tienne bien compte de la planification et des initiatives en cours dans le pays.

PROCESSUS

De multiples sources d'informations sont passées en revue dans cette étape. Par exemple, les publications gouvernementales, de bailleurs, académiques et multilatérales peuvent toutes être utiles. Au-delà de ces sources, il pourrait aussi être utile de réaliser des recherches Google.

Dans le processus de recherche de ces documents, ceux qui contiennent une information pertinente sur le contexte de développement économique et social, sur les secteurs de l'économie, sur l'environnement et sur le profil d'émission du pays peuvent être répertoriés pour servir de source afin de préparer la présentation du contexte du pays.

RÉSULTAT OBTENU

Au terme de cette étape, le contexte dans lequel évolue le pays, ses priorités et les initiatives qui y sont en cours seront bien documentés, ce qui permettra d'établir un résumé du contexte du pays.

2.4. ÉTAPE 2 : ANALYSE

OBJECTIF

L'objectif de cette étape est de trouver, d'enregistrer et d'analyser les informations clés recueillies dans les documents de l'étape 1 qui permettront de mener à l'identification de NAMA potentielles.

PROCESSUS

Pendant cette étape, les documents collectés à l'étape 1 seront utilisés. Lors de l'exploration de l'information, il est également utile de mentionner d'autres documents pertinents et de rechercher ces documents. Les documents importants qui ne sont pas immédiatement accessibles doivent être pris en note au cas où une opportunité de les consulter survienne plus tard.

Tous les documents sont analysés afin d'en extraire les informations contextuelles utiles ainsi que les informations sur :

- les politiques gouvernementales et les priorités nationales;
- les initiatives en vigueur dans le pays entreprises par le gouvernement, les ONG et les institutions multilatérales;
- les technologies ou les interventions recommandées pour la mise en œuvre des NAMA.

Cette information doit être organisée de telle sorte que sa source est facilement identifiable. Un bon moyen pour cela est d'utiliser le logiciel Mindjet Mind Manager, mais une gamme d'autres produits de gestion de données pourrait également être utilisée.

Une fois que toute l'information est réunie, elle est consolidée dans une liste des priorités gouvernementales, une liste des initiatives en cours dans le pays et une liste d'actions recommandées. Les références y sont inscrites pour chacun de ces documents.

RESULTAT OBTENU

Au terme de cette étape, une liste consolidée (c'est à dire ne contenant pas de répétition) des priorités du gouvernement, des initiatives en cours et des actions recommandées aura été produite.

2.5. ÉTAPE 3 : LISTE DES NAMA POTENTIELLES

OBJECTIF

L'objectif de cette étape est d'établir une gamme de NAMA potentielles pour le pays et de fournir une base pour la présélection des NAMA qui aura lieu à l'étape suivante.

PROCESSUS

Toutes les initiatives en cours sont examinées et regroupées lorsqu'elles sont similaires (si cela est pertinent). Toutes les mesures recommandées sont également examinées et regroupées le cas échéant. Ces deux listes sont utilisées pour développer une longue liste des NAMA potentielles.

Certaines NAMA peuvent être tirées des initiatives en cours ou de recommandations.

Cette étape repose beaucoup sur l'expertise de l'analyste et sur sa capacité à bien utiliser les informations recueillies lors de l'étape précédente et à les transformer en une liste de NAMA potentielles. Le degré de précision du résultat dépend donc de l'analyste. Par exemple, les politiques concernant les transports en commun peuvent être regroupées dans une même NAMA, ou séparées en différentes NAMA pour couvrir les divers programmes et initiatives nécessaires.

RESULTAT OBTENU

Au terme de cette étape, une liste complète des NAMA possibles pour un pays donné aura été établie à partir de la littérature et des données recueillies au cours des étapes précédentes.

2.6. ÉTAPE 4 : LISTE RESTREINTE

OBJECTIF

L'objectif de cette étape est d'effectuer un tri dans la liste de toutes les NAMA potentielles afin d'arriver à une liste restreinte contenant seulement les mesures d'atténuation viables et les mieux adaptées au pays.

PROCESSUS

Toutes les NAMA de la liste des NAMA potentielles sont sélectionnées selon ces critères :

- Est-elle en phase avec les priorités du gouvernement? (oui/non)
- Correspond-elle à une mesure déjà existante? (oui/non)
- A-t-elle un potentiel d'atténuation faible, moyen ou élevé? (F/M/É)
- Peut-on la mettre en œuvre ou est-elle réalisable? (oui/non)
- A-t-elle des co-bénéfices sur les dimensions suivantes du développement durable:
 - ✓ Environnement (biodiversité & PES, adaptation & lutte contre la vulnérabilité des CC, dégradation des terres) (-/neutre/+)?
 - ✓ Socioculturelle (-/neutre/+)?
 - ✓ Economique –niveau du pays, des communautés et des ménages (-/neutre/+)?

Les NAMA qui répondent à tous les critères ci-dessus sont ajoutées à la liste restreinte. Les autres sont éliminées. Comme pour le développement de la liste des NAMA potentielles, l'évaluation des critères est subjective et dépend souvent de l'expertise de l'analyste, par exemple pour évaluer le potentiel d'atténuation d'une option, sa faisabilité, ou ses co-bénéfices potentiels.

RESULTAT OBTENU

Au terme de cette étape, une liste restreinte des NAMA qui répondent aux besoins spécifiques du pays, dans le cadre des politiques préexistantes, et qui sont réalisables aura été définie.

2.7. ÉTAPE 5 : VALIDATION

OBJECTIF

L'objectif de l'étape de validation est de vérifier avec les parties prenantes que les NAMA de la liste restreinte sont viables et appropriées pour le pays. C'est également à cette étape que l'on détermine si des NAMA supplémentaires devraient être considérées.

PROCESSUS

Les NAMAs de la liste restreinte sont organisées selon les secteurs définis par la CCNUCC :

- Énergie;
- Transport;
- Forêts;
- Agriculture;
- Procédés industriels ;
- Infrastructures et bâtiments ;
- Matières résiduelles et gestion des déchets.

Une fiche d'information est préparée pour chaque NAMA potentielle afin de la présenter aux parties prenantes. Les parties prenantes sont consultées afin de s'assurer que les NAMA de la liste restreinte sont viables et appropriées et qu'il ne manque pas de NAMA au potentiel intéressant.

RESULTAT OBTENU

Au terme de cette étape, une liste de NAMA potentiellement réalisables pour le pays et qui sont prêtes pour une analyse plus approfondie en cas de besoin aura été produite.

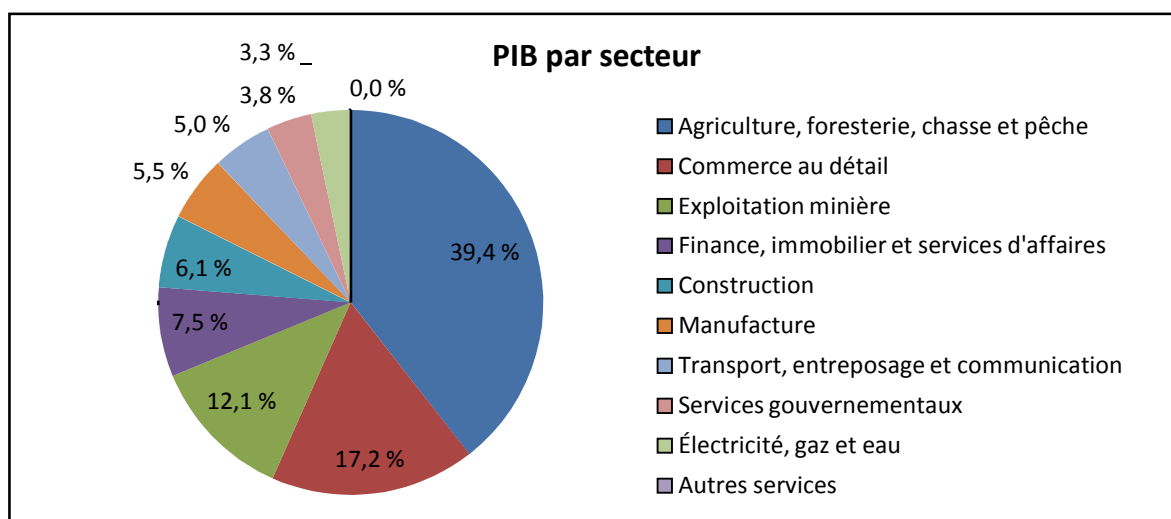
3. APERÇU DU CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE ET POLITIQUE NATIONAL

3.1 CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE NATIONAL

En 2001, la République démocratique du Congo (RDC) avait une population de plus de 73 millions d'habitants répartie sur un territoire très vaste (2,3 millions km²) équivalant à peu près aux deux tiers du territoire de l'Union européenne (BM, 2011). Environ 65 % de la population vit en zone rurale et dépend des ressources forestières pour assurer sa survie (RDC, 2009). La même année, le produit intérieur brut (PIB) était de près de 25 milliards \$ US (CIA World Factbook, 2012).

L'agriculture, la foresterie, la chasse et la pêche sont les principales activités économiques de la RDC et comptent pour plus de 39 % du PIB de 2011 (AEO, 2011). Viennent ensuite les secteurs du commerce de détail (17 %) et de l'exploitation minière (12 %) (AEO, 2011). L'industrie minière demeure la source principale d'exportation, notamment pour le diamant, l'or, le cuivre, le cobalt, le coltan, le zinc et le fer (CIA World Factbook, 2012). La figure suivante présente la répartition du PIB selon les secteurs d'activité pour l'année 2011 :

FIGURE 2. PIB PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE – 2011



Source : AEO, 2011.

La RDC est un pays qui possède un potentiel de développement économique important, notamment grâce à ses ressources agricoles et minières (BM, 2011). Après plusieurs décennies où le développement économique s'est montré timide, la croissance économique a été au rendez-vous dans les dernières années (CIA World Factbook, 2012). Elle doit cependant composer avec un taux d'inflation d'environ 17 %, un des taux les plus élevés à l'échelle internationale (CIA World Factbook, 2012).

3.2 APERÇU DES ÉMISSIONS DE GES

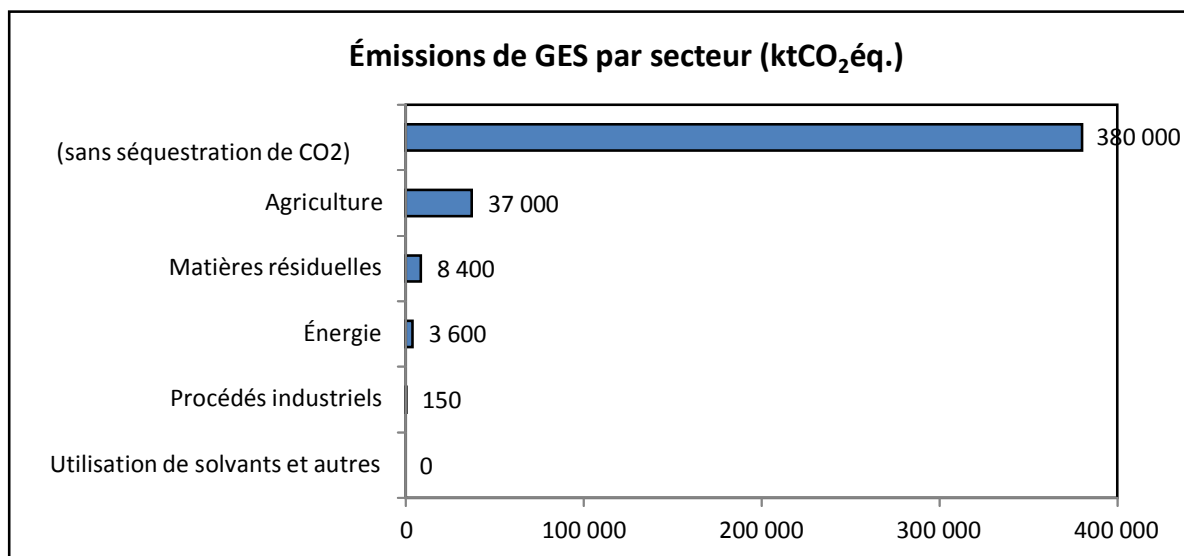
Le dernier inventaire officiel des émissions de GES pour la RDC a été réalisé en 2003 (CCNUCC, 2003). Dans le présent document, les émissions de GES sont présentées selon les six secteurs d'émissions tels que définis par la CCNUCC :

1. Énergie;
2. Procédés industriels;
3. Agriculture;
4. Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (UTCATF);
5. Matières résiduelles et gestion de déchets;
6. Utilisation de solvants et autres.

Notons que les émissions liées au secteur de l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (UTCATF) sont incluses dans les calculs, mais que les réductions d'émissions liées à la séquestration de GES en sont exclues. L'objectif de ce procédé est de mettre en évidence les secteurs qui ont le plus grand potentiel de réduction d'émission. Si la séquestration était incluse dans les calculs, le bilan du secteur de l'UTCATF deviendrait alors neutre ou positif et les actions potentielles propres à ce secteur pourraient être négligées.

La figure suivante présente les émissions de GES propres à chacun de ces secteurs pour l'année 2003 :

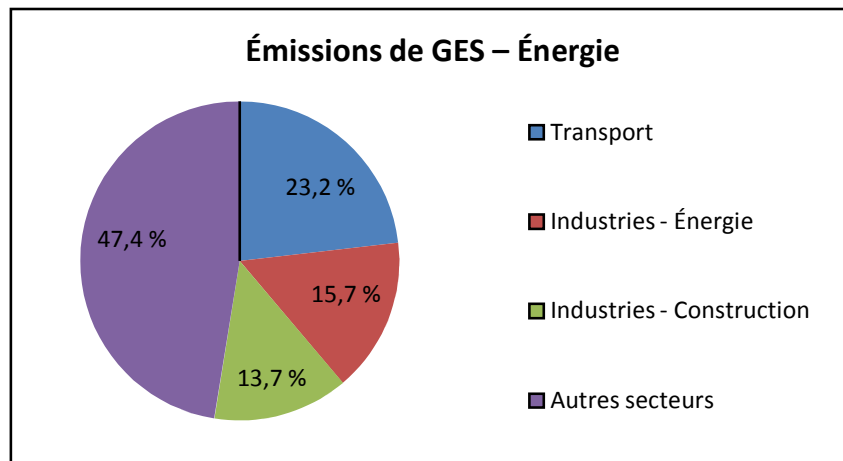
FIGURE 3. ÉMISSIONS DE GES PAR SECTEUR



Source : CCNUCC, 2003.

Pour le secteur de l'énergie, les émissions proviennent principalement du transport. En effet, les émissions de GES résultent principalement des gaz d'échappement des automobiles, des trains, des bateaux et des avions ainsi que de la combustion de combustibles fossiles et ligneux et du charbon minéral (RDC, 2009, p. 53). En 2003, ce secteur a émis plus de 3,6 millions de tonnes de CO₂éq.

FIGURE 4. ÉMISSIONS DE GES PAR SECTEUR – ÉNERGIE



Source : CCNUCC, 2003.

Les données pour le secteur des procédés industriels ont été récoltées dans les provinces à grande activité industrielle, à savoir : Kinshasa, Katanga et le Bas-Congo (RDC, 2009, p. 57). Les industries nationales incluses dans cet inventaire des GES sont :

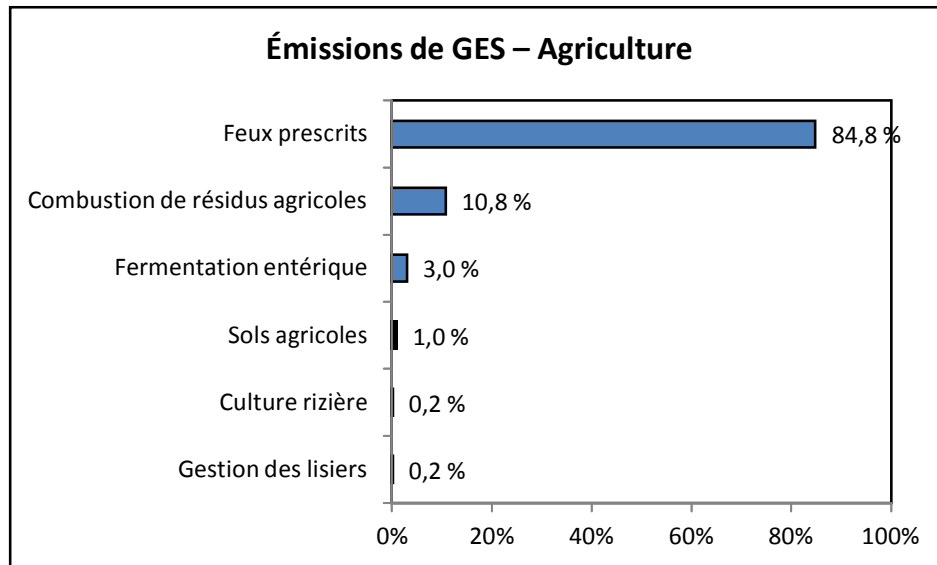
- l'industrie du ciment (CO₂);
- l'industrie de production de la pulpe et de la pâte à papier (NO_x, COVNM, CO, SO);
- les industries alimentaire et de boisson (COVNM – boisson alcoolisée, pain et biscuit, graisse, huile de table, margarine et aliments pour le bétail).

Au total, ce secteur a émis 0,15 million tonnes de CO₂éq. en 2003.

Selon le rapport 2005 de la FAO, il semblerait que le rythme de déforestation ait diminué de moitié entre 1994 et 2005. Le climat d'incertitude socio-économique serait responsable de la baisse de production de bois d'œuvre. Malgré tout, le secteur de l'UTCATF est responsable de près de 380 millions de tCO₂éq. de GES selon l'inventaire de l'année 2003, ce qui représente environ 88 % des émissions totales de la RDC (RDC, 2009).

Le secteur agricole est caractérisé par des pratiques culturales désuètes qui favorisent la détérioration de l'environnement et les émissions de GES (RDC, 2009. p. 58). Les principales sources émettrices de GES de ce secteur qui sont considérées dans cet inventaire sont les feux de savane prescrits, la riziculture, l'utilisation d'engrais minéraux azotés, les brûlages des résidus agricoles et les sols cultivés. En 2003, ce secteur était responsable de plus de 37 millions tCO₂éq.

FIGURE 5. ÉMISSIONS DE GES PAR SECTEUR – AGRICULTURE



Source : CCNUCC, 2003.

Pour le secteur des matières résiduelles, on remarque que près de la moitié de la population évacue les ordures à l'air libre et qu'elles ne sont pour la plupart pas traitées (RDC, 2009. p. 63). Il y a plusieurs décharges non contrôlées, notamment dans les villes, où sont entassés pêle-mêle les déchets. Quatre centres de tri et de gestion des déchets existent tout de même à Kinshasa, mais le traitement des déchets demeure nettement insuffisant à l'échelle nationale. Ce secteur a émis environ 8,4 millions tCO₂éq. en 2003.

3.3 APERÇU DE LA VULNÉRABILITÉ AUX EFFETS PERVERS DECOULANT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La RDC ne possédant pas de système qui couvre les données climatiques de l'ensemble du territoire, l'étude des vulnérabilités n'est pas exhaustive (RDC, 2009. p. 9).

COUVERT FORESTIER

La forêt équatoriale, qui recouvre une partie importante de la RDC, risque de voir son étendue grugée par la désertification, qui s'intensifie avec les changements climatiques (RDC, 2010. p. 118). Les conséquences de la réduction du couvert forestier seraient de taille puisque cette forêt abrite une des plus grandes biodiversités d'Afrique et qu'elle constitue un énorme puits de carbone (RDC, 2010. p. 118).

EAU

Les crises hydrométriques extrêmes, à savoir les pluies de forte intensité et les crues démesurées des rivières, causent de plus en plus de dommages (RDC, 2009) : ces événements entraînent des pertes de vies humaines, provoquent des érosions ravinentes, détruisent des infrastructures de base et engloutissent des maisons à travers tout le pays (RDC, 2009).

La RDC possède des réserves d'eau douce très importantes qui ne sont pas particulièrement menacées par les changements climatiques, mais une pression provenant des pays voisins, qui voient leur stress hydrique augmenter, se fait de plus en plus sentir (RDC, 2009). Aussi il existe depuis les années 1990 des étiages au niveau des plans d'eau remarquables par les niveaux souvent bas des lacs, des rivières, des fleuves, etc. On remarque aussi la fonte des glaciers sur les hautes montagnes de l'est et les volcans.

Depuis les années 1980, le niveau de la mer a augmenté et les épisodes d'inondation sont plus fréquents (RDC, 2009. p. 12). Le niveau du fleuve Congo est sensible à la quantité de précipitations et pourrait causer des inondations dans de nombreux secteurs de la zone côtière. Aussi en période d'étiage la production de l'électricité diminue dans certains barrages comme Inga I et II et le tirant de navigation dans les rivières et fleuves diminue considérablement. En ces périodes d'étiages plus de bancs de sables jonchent les rivières et fleuves.

AGRICULTURE

Dans la région du nord-ouest, les changements climatiques devraient entraîner de façon générale une diminution du rendement des cultures (RDC, 2009. p. 9). Le rapport des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) abonde dans le même sens : la productivité agricole devrait diminuer et la réalisation des activités agricoles sera plus difficile, notamment à cause de la forêt qui recule et qui augmente la distance à parcourir pour aller chercher du bois (RDC, 2010. p. 118).

SANTÉ HUMAINE

D'ici 2050, l'accroissement de la température pourrait faire tripler le nombre de cas de paludisme (RDC, 2009. p. 15) et favoriser d'autres maladies saisonnières telles que la rougeole, la coqueluche ou les maladies diarrhéiques (RDC, 2010. p. 118).

3.4 PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

La RDC possède une loi portant sur les principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement (RDC, 2011) et qui met de l'avant des principes généraux sans toutefois faire état de politiques précises. Le site Web du ministère de l'Environnement fait plusieurs fois mention de la stratégie REDD qui occupe une place importante dans la gestion de la forêt, comme en fait foi le rapport étoffé sur le potentiel REDD+ en RDC (RDC, 2009b). De plus, le gouvernement a mis de l'avant plusieurs idées afin de promouvoir la protection de l'environnement (AEO, 2011) :

1. Combattre la désertification en améliorant la gestion des terres et des forêts;
2. Promouvoir le code forestier;
3. Réduire les émissions dues à la déforestation et aux dommages faits à l'environnement;

4. Améliorer le système d'information de la gestion forestière;
5. Adopter un programme national d'adaptation aux changements climatiques.

Le document *Communication nationale à la convention cadre sur le changement climatique* (RDC, 2009) inclut plusieurs mesures d'adaptation aux changements climatiques, notamment en ce qui a trait à la protection des littoraux (p. 13), à l'agriculture (p. 14) et à l'utilisation des terres (p. 14). Concernant l'énergie, les principales actions visent à réduire l'utilisation de combustibles ligneux et à favoriser l'hydroélectricité. Ces mesures font également partie du *Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté* (DSCR) (RDC, 2011b), qui met de l'avant l'adoption d'une approche participative pour favoriser la protection de la nature (reboisement, protection de la biodiversité, etc.).

Les politiques et les programmes du gouvernement en matière d'environnement et de conservation de la nature qui sont reliés aux Objectifs du Millénaire pour le développement (RDC, 2010. p. 117) consistent à :

- concevoir et à consolider les fondements d'une gestion durable et rationnelle des forêts et de l'ensemble du milieu vital par la préservation de tous les droits d'usage coutumiers, y compris ceux des populations autochtones;
- aménager de façon durable toutes les forêts en production et protéger la faune;
- sauvegarder le droit des communautés locales de gérer directement les forêts qu'elles détiennent en vertu de la coutume;
- rétrocéder aux provinces et aux territoires 40 % des redevances de superficie;
- fournir des biens sociaux de la part des entreprises forestières dans le cadre de cahiers des charges négociés avec les villages riverains;
- consulter les populations riveraines avant la prise de toute décision concernant le classement d'une forêt pour la production et la conservation;
- limiter la surface vouée à la conservation de la biodiversité à entre 10 et 15 % du territoire national et ouvrir les autres surfaces à de nouveaux usages non extractifs tels que les services environnementaux;
- fournir des services environnementaux à la communauté mondiale en échange d'une certaine rémunération;
- approvisionner de façon durable les marchés locaux et internationaux en produits forestiers;
- promouvoir l'écotourisme.

Bref, les politiques environnementales mettent principalement l'accent sur une meilleure gestion de la forêt. Les communautés locales y jouent un rôle important et le gouvernement souhaite les outiller davantage, notamment en favorisant l'accès à des sources d'énergie autres que la biomasse forestière.

Les politiques de développement durable de la RDC priorisent les enjeux liés à la sécurité, à la gouvernance et à la pauvreté (PNUD, 2012; RDC, 2010). Viennent ensuite la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, l'amélioration de l'accès à l'éducation et le combat contre les maladies telles que le VIH/SIDA et le paludisme (RDC, 2010. p. 25). Le 7^e Objectif du Millénaire pour le développement est d'assurer un développement durable, notamment en réduisant la déforestation (la couverture forestière est passée de 55 % en 1990 à 45 % en 2006), en favorisant l'accès à l'eau potable (moins de 30 % de la population y a accès) et en améliorant les systèmes d'assainissement (23 % des ménages utilisent des toilettes hygiéniques) (RDC, 2010. p. 31). Le DSCRП fait également état de ces enjeux, en établissant sensiblement les mêmes priorités (RDC, 2011b).

Le tableau suivant résume les priorités nationales de la RDC :

TABLEAU 1. PRIORITÉS NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT

Secteur	Priorité
Foresterie (F)	1. Combattre la désertification par la reforestation et l'afforestation
	2. Mettre en œuvre la stratégie nationale REDD+
	3. Adopter un plan d'aménagement durable des forêts incluant la protection de la faune et des droits d'usage autochtones
	4. Impliquer les communautés dans la gouvernance et la gestion forestière
Énergie (E)	1. Réduire la consommation de combustibles ligneux
	2. Améliorer l'accès à l'électricité (hydro-électricité)
	3. Favoriser l'utilisation de sources d'énergie renouvelables
	4. Améliorer l'efficacité énergétique générale (RDC, 2009, p. 19)
Transport (T)	5. Promouvoir les moyens de transport propres (RDC, 2009, p. 19)
	6. Améliorer l'accès aux moyens de transport en zone rurale (RDC, 2009, p. 19)
Agriculture (AG)	1. Moderniser l'appareil de production et améliorer la productivité
	2. Développer des technologies alternatives de production agricole
	3. Désenclaver les zones rurales à fort potentiel agricole
	4. Assurer le renforcement des capacités des organisations rurales
	5. Améliorer les circuits de commercialisation et installer des marchés pour les produits agricoles
Santé humaine (SH)	1. Améliorer les installations sanitaires
	2. Améliorer l'accès à l'eau potable
	3. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies
Matières résiduelles (MR)	1. Réduire le nombre de décharges à aire ouverte
	2. Réduire les émissions liées aux déchets
	3. Améliorer le traitement des eaux usées
Changements climatiques (CC)	1. Renforcer les capacités des communautés

Sources : RDC, 2009; RDC, 2010.

La RDC est également visée par les Objectifs du Millénaire pour le développement qui ont été établis par l'ONU en 2005. Ces objectifs sont présentés dans le tableau suivant :

TABEAU 2. OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT (OMD)

Objectifs	Indicateurs
1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim	Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté : 33 % (2005)
2. Assurer l'éducation primaire pour tous	Taux net de scolarisation primaire : 94,7 % (2010)
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans : 93,4 % (2005)
4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans	Taux de mortalité infantile : 61,1 pour mille (2000)
5. Améliorer la santé maternelle	420 décès pour 100 000 (2005)
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies	Taux de prévalence du VIH/SIDA : 5,2 % (2009)
7. Assurer un environnement durable	11,2 % du territoire national consacrés aux parcs nationaux
8. Créer un partenariat mondial pour le développement	Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans : 17,6 % (2003)

Source : Objectifs du Millénaire pour le développement – troisième rapport national, septembre 2010.

3.5 IDENTIFICATION DES MESURES EXISTANTES

3.5.1 MDP, POA ET NAMA

Deux projets MDP sont actuellement enregistrés à la CCNUCC pour la RDC (MDP Pipeline, 2012). Le premier concerne la combustion de gaz provenant d'un site d'enfouissement de Kinshasa (125 tCO₂éq./an) et le deuxième porte sur l'afforestation (55 tCO₂éq./an). De plus, deux projets concernant les fours de cuisson efficaces (167 tCO₂éq./an) et la reforestation (136 tCO₂éq./an) sont en phase de validation, mais ne sont pas encore enregistrés.

Un PoA portant sur des projets d'hydroélectricité de petite échelle est actuellement à l'étape de validation. En ce qui concerne les NAMA, la RDC fait partie du Low Emission Capacity Building Programme, administré par l'UE/UNDP. Ce programme vise l'identification des opportunités de NAMA et des autres activités relatives aux changements climatiques (Ecofys, 2012. p. 26).

TABEAU 3. LISTE DES PROJETS MDP, DES POA ET DES NAMA ENREGISTRÉS

Mesure	Type	Statut
Kinshasa Landfill gas recovery and flaring project	MDP	Enregistré
Ibi Batéké degraded savannah afforestation project for fuelwood production	MDP	Enregistré
Reforestation project using native species in Maringa-Lopori-Wamba region (Democratic Republic of Congo): establishment of the "Bonobo Peace Forest"	MDP	En validation
Mikalili efficient fuelwood cookstoves project	MDP	En validation
Recovery and Use of Gas from Oil Wells – Reduction of Gas Flaring by the Compression of Low Pressure Gas for Productive Use at the Libwa, Tshiala and GCO Offshore Oil Fields, Democratic Republic of Congo	MDP	Validation négative
Jatropha curcas Cultivation in the Democratic Republic of Congo	MDP	Validation négative
Use of Biodiesel for Power Generation in Rural Areas of the Democratic Republic of Congo.	MDP	Validation terminée
Biodiesel production and sale from dedicated Jatropha Curcas plantations in the Democratic Republic of Congo	MDP	Validation terminée
MDP Africa Small Scale Hydro PoA for Southern Africa	PoA	En validation
Aucune mesure	NAMA	–

Sources : MDP Pipeline 2012, PoA Pipeline 2012.

4. LISTE DES NAMA POTENTIELLES

Cette section présente la liste des NAMA potentielles pour chacun des secteurs d'émission de GES. La grille d'évaluation de la section 5 en offre une vision plus détaillée.

4.1 UTILISATION DES TERRES, CHANGEMENTS D'AFFECTATION DES TERRES ET FORESTERIE

En plus d'être la plus importante source d'émissions pour la RDC, la forêt est également un immense puits de carbone. La protéger contribue également à conserver la biodiversité congolaise et à assurer la survie des 40 millions de personnes qui en dépendent. La RDC est sur la bonne voie : elle a déjà adopté une stratégie globale REDD+. La conservation de la forêt peut se faire de plusieurs façons :

TABLEAU 4. LISTE DES NAMA POTENTIELLES – FORESTERIE

NAMA	Source/information
Adopter une stratégie globale REDD+	–
Améliorer la surveillance technique des forêts	–
Établir des zones de reforestation près des communautés	–
Promouvoir l'agroforesterie auprès des communautés	–
Impliquer les communautés dans la gestion des forêts	–
Développer des zones protégées afin de favoriser l'écotourisme	–
Favoriser le développement de forêts sous certification de développement durable (ex.: FSC)	–

4.2 ÉNERGIE

L'accès à l'électricité est très difficile pour la majorité de la population congolaise, notamment pour celle vivant en zone rurale, qui doit se rabattre sur la combustion de biomasse forestière. Le développement de l'immense potentiel hydroélectrique du pays pourrait contribuer à l'essor des communautés ainsi qu'au développement économique national.

La population de la RDC dépend fortement des combustibles ligneux pour répondre à ses besoins énergétiques (RDC, 2009). En effet, la consommation de ces combustibles représente entre 80 % et 90 % de l'énergie produite au pays, ce qui contribue abondamment à la déforestation et aux émissions de GES (RDC, 2009). Étant donné la faible industrialisation du pays, l'électricité est utilisée principalement à des fins domestiques. Toutefois, seuls 6 % de la population congolaise y ont accès (30 % de la population urbaine et 1 % de la population rurale), ce qui contribue à l'utilisation de groupes électrogènes fonctionnant aux combustibles fossiles (RDC, 2009). La consommation interne d'énergie est inférieure à la moyenne des pays en développement (RDC, 2009).

Le pays est doté d'un potentiel hydroélectrique énorme, mais largement sous-exploité. Le barrage d'Inga, d'une puissance de plus de 1 800 MW et situé sur la rivière Congo, fournit de l'électricité destinée principalement aux mines de cuivre, situées 2 000 km au sud (RDC, 2009). Il existe des projets potentiels qui transformeraient le complexe d'Inga en l'un des plus importants au monde en lui conférant une puissance installée de près de 39 000 MW (IR, 2012).

Les stratégies énergétiques de la RDC prévoient diminuer la consommation de combustibles ligneux pour faire une plus grande place aux énergies renouvelables (RDC, 2009. p. 109). Elles prévoient également améliorer la production et la distribution d'électricité, notamment en exploitant davantage le potentiel hydroélectrique du pays. Les actions potentielles dans ce secteur sont regroupées dans le tableau suivant :

TABLEAU 5. LISTE DES NAMA POTENTIELLES – ÉNERGIE

NAMA	Source/information
Améliorer l'accès à l'électricité, notamment en milieu rural	–
Favoriser le développement d'énergies renouvelables, dont l'hydroélectricité	–
Installer des microcentrales ou des minicentrales hydroélectriques à travers le pays	–
Promouvoir et vulgariser la technologie de l'énergie solaire photovoltaïque sur les sites isolés	–
Favoriser l'utilisation de fours familiaux améliorés	–
Installer des éoliennes sur les sites favorables	–
Améliorer l'efficacité énergétique générale des bâtiments	–
Utiliser des technologies de valorisation énergétique des déchets	–
Promouvoir les sources d'énergie propre (autres que le diesel et les combustibles ligneux) auprès des communautés	–

4.3 TRANSPORT

Un des objectifs de développement national est de désenclaver les zones rurales isolées en améliorant l'accès au transport. Le développement de moyens de transport utilisant des énergies propres est également encouragé afin de réduire les émissions de GES, qui comptent pour 23 % des émissions du secteur de l'énergie (CCNUCC, 2003). Il est notamment possible d'encourager l'utilisation de combustible à base de biomasse en remplacement du diesel. Les actions potentielles dans ce secteur sont regroupées dans le tableau suivant :

TABLEAU 6. LISTE DES NAMA POTENTIELLES – TRANSPORT

NAMA	Source/information
Promouvoir les moyens de transport en commun en milieu rural	–
Créer des infrastructures pour les moyens de transport utilisant l'énergie propre : tramway, métro, train électrique, etc.	–
Encourager la production de carburant « vert » à base de jatropha ou d'autre biomasse	–
Améliorer la formation des ressources humaines en place dans le secteur	–
Améliorer l'état des véhicules existants par une meilleure maintenance et favoriser l'utilisation de véhicules récents (prime à la casse)	–

4.4 AGRICULTURE

L'agriculture est le deuxième secteur en importance pour les émissions de GES, derrière le secteur de l'UTCATF. Ses émissions proviennent principalement des feux de brousse prescrits et de la combustion de résidus agricoles (CCNUCC, 2003). Étant donné que la population congolaise vit majoritairement en milieu rural, où des enjeux de sécurité alimentaire sont présents, les NAMA du secteur agricole ont un impact potentiel important sur la qualité de vie des communautés.

Les feux contrôlés sont utilisés dans le cadre d'une stratégie de prévention des feux accidentels : ils réduisent la quantité de combustible disponible dans l'éventualité d'un feu imprévu. Ils servent également à défricher la terre dans le but de la cultiver. Afin de réduire les émissions de ce secteur, les actions possibles sont :

TABLEAU 7. LISTE DES NAMA POTENTIELLES – AGRICULTURE

NAMA	Source/information
Favoriser l'utilisation de fours de cuisson familiaux plus efficaces	–
Améliorer la gestion des feux contrôlés selon les meilleures pratiques afin d'en garder le nombre au minimum (se tenir au courant des connaissances scientifiques, ouvrir un poste de responsable des feux et instaurer un système de gestion technique avancé)	–
Développer et promouvoir des technologies susceptibles d'accroître la productivité agricole et agropastorale	–
Utiliser les résidus agricoles pour les fours de cuisson familiaux	–
Mettre en place des plantations de jatropha et utiliser l'huile comme biocarburant	–
Promouvoir auprès des communautés les pratiques réduisant les feux de brousse prescrits et la combustion des résidus agricoles	–
Réduire l'emploi d'engrais azotés et en optimiser l'utilisation	–

4.5 PROCÉDÉS INDUSTRIELS

L'exploitation minière est responsable de la majorité, voire de la totalité, des émissions industrielles. Collaborer avec les compagnies minières étrangères serait un moyen efficace afin qu'elles réduisent leur empreinte environnementale. Afin de réduire les émissions de ce secteur, il est possible de :

TABLEAU 8. LISTE DES NAMA POTENTIELLES – PROCÉDÉS INDUSTRIELS

NAMA	Source/information
Assurer tout recyclage possible des déchets industriels	–
Respecter les normes internationales d'implantation des usines et des industries propres par secteur (ex. : réhabilitation des sites, traitement des déchets, des eaux et des SACO)	–
Mettre à niveau les installations industrielles qui ne répondent pas aux normes environnementales	–
Mettre en place une politique d'utilisation des énergies renouvelables et réduire l'utilisation du diesel	–

4.6 MATIÈRES RÉSIDUELLES

La quasi-absence de traitement des matières résiduelles pose problème tant en matière de santé humaine que d'environnement. Les grandes villes congolaises sont l'hôte de plusieurs décharges à ciel ouvert et le traitement des eaux usées n'est pas effectué de façon systématique. Les actions à prendre pour ce secteur incluent :

TABLEAU 9. LISTE DES NAMA POTENTIELLES – MATIÈRES RÉSIDUELLES

NAMA	Source/information
Utiliser des technologies de valorisation énergétique des déchets	–
Récupérer les gaz des sites d'enfouissement	–
Mettre en place ou étendre les systèmes d'égouts et de traitement des eaux	–
Mettre en place ou étendre le système de collecte des déchets	–
Promouvoir les bonnes pratiques de gestion des déchets auprès des communautés	–

5. GRILLE D'ÉVALUATION DES NAMA

Légende des secteurs : agriculture (AG), changements climatiques (CC), énergie (E), foresterie (F), matières résiduelles (MR), procédés industriels (PI), santé humaine (SH), transport (T)

TABLEAU 10. GRILLE D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION DES NAMA POTENTIELLES

Mesure	Secteur	Potentiel de réduction	Priorités nationales	Mesure déjà existante	Cobénéfices			
					Adaptation CC	Développement économique	Environnemental (ex. : REDD+)	Social (liens avec OMD)
Adopter une stratégie globale REDD+	E F	Élevé (réduction de la déforestation)	E1 F1, F2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Améliorer la surveillance technique des forêts	F	Moyen	F3, F4	Indéterminé	Non	Oui	Oui	Non
Établir des zones de reforestation près des communautés	F	Élevé	F1, F3, F4	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Promouvoir l'agroforesterie auprès des communautés	AG F	Moyen	AG2 F3, F4	Indéterminé	Oui	Oui	Oui	Oui
Impliquer les communautés dans la gestion de la forêt	F	Moyen	F4	Indéterminé	Oui	Oui	Oui	Oui
Développer des zones protégées afin de favoriser l'écotourisme	F	Faible	F1, F2	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Favoriser le développement des forêts sous certification de développement durable (ex. : FSC)	F	Élevé	F2, F3	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Mesure	Secteur	Potentiel de réduction	Priorités nationales	Mesure déjà existante	Cobénéfices			
					Adaptation CC	Développement économique	Environnemental (ex. : REDD+)	Social (liens avec OMD)
Améliorer l'accès à l'électricité en milieu rural afin de réduire la déforestation	E	Élevé	E1, E2	Indéterminé	Oui	Oui	Oui	Oui
Favoriser le développement d'énergies renouvelables, dont l'hydroélectricité	E	Moyen	E1, E3	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Installer des microcentrales ou des minicentrales hydroélectriques à travers le pays	AG E	Moyen	AG4 E1, E2, E3	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Promouvoir et vulgariser la technologie de l'énergie solaire photovoltaïque sur les sites isolés	AG E	Moyen	AG4 E1, E2, E3	Indéterminé	Oui	Oui	Oui	Oui
Favoriser l'utilisation de fours familiaux améliorés	AG E SH	Élevé	AG1 E1, E2, E3 SH1	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Installer des éoliennes sur les sites favorables	E	Faible	E1, E3	Indéterminé	Non	Oui	Oui	Non
Améliorer l'efficacité énergétique générale des bâtiments	E	Faible	E4	Indéterminé	Non	Oui	Oui	Non
Utiliser des technologies de valorisation énergétique des déchets	E MR	Faible	E1, E3 MR1, MR2	Indéterminé	Oui	Oui	Oui	Oui
Promouvoir les moyens de transport en commun en milieu rural	T	Faible	T1, T2	Indéterminé	Oui	Oui	Oui	Oui

<i>Analyse des NAMA potentielles – République Démocratique du Congo</i>					24

Mesure	Secteur	Potentiel de réduction	Priorités nationales	Mesure déjà existante	Co-bénéfices			
					Adaptation	Développement économique	Environnemental (ex. : REDD+)	Social
					CC			(liens avec OMD)
Créer des infrastructures pour les moyens de transports utilisant l'énergie propre : tramway, métro, train électrique, etc.	E T	Faible	E3 T1	Indéterminé	Oui	Oui	Oui	Oui
Encourager la production de carburant « vert » à base de jatropha ou d'autre biomasse	AG E T	Moyen	AG2, AG4 E3	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Améliorer la formation des ressources humaines en place dans le secteur	T	Faible	T1 CC1	Indéterminé	Oui	Non	Oui	Non
Améliorer l'état des véhicules existants par une meilleure maintenance et favoriser l'utilisation de véhicules récents (prime à la casse)	T	Moyen	T1 E4	Indéterminé	Non	Oui	Oui	Non
Améliorer la gestion des feux contrôlés selon les meilleures pratiques afin d'en garder le nombre au minimum (se tenir au courant des connaissances scientifiques, ouvrir un poste de responsable des feux et instaurer un système de gestion technique avancé)	AG F	Élevé	AG1 F1	Indéterminé	Oui	Oui	Oui	Oui
Développer et promouvoir des technologies susceptibles d'accroître la productivité agricole et agropastorale	AG F	Élevé (réduction de feux prescrits)	AG1 F2	Indéterminé	Oui	Oui	Oui	Oui

Mesure	Secteur	Potentiel de réduction	Priorités nationales	Mesure déjà existante	Cobénéfices			
					Adaptation	Développement	Environnemental	Social
					CC	économique	(ex. : REDD+)	(liens avec OMD)
Utiliser les résidus agricoles pour les fours de cuisson familiaux	AG	Moyen	E1, E3	Indéterminé	Oui	Oui	Oui	Oui
Promouvoir auprès des communautés les pratiques réduisant les feux de brousse prescrits et la combustion des résidus agricoles	AG CC	Moyen	AG4 CC1	Indéterminé	Oui	Oui	Oui	Oui
Assurer tout recyclage possible des déchets industriels	MR PI	Faible	MR1, MR2	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Respecter les normes internationales d'implantation des usines et des industries propres par secteur (ex. : réhabilitation des sites, traitement des déchets, des eaux et des SACO)	PI	Faible		Indéterminé	Oui	Non	Oui	Non
Mettre à niveau les installations industrielles qui ne répondent pas aux normes environnementales	E PI	Faible	E4	Indéterminé	Oui	Oui	Oui	Non
Mettre en place une politique d'utilisation des énergies renouvelables et réduire l'utilisation de diésel	E PI	Faible	E3	Indéterminé	Oui	Oui	Oui	Oui
Mettre en place ou étendre les systèmes d'égouts et de traitement des eaux	MR SH	Faible	MR2, MR3 SH2	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

Analyse des NAMA potentielles – République Démocratique du Congo					26

Mesure	Secteur	Potentiel de réduction	Priorités nationales	Mesure déjà existante	Cobénéfices			
					Adaptation	Développement économique	Environnemental (ex. : REDD+)	Social (liens avec OMD)
					CC			
Récupérer les gaz des sites d'enfouissement	MR	Faible	MR2	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Mettre en place ou étendre le système de collecte des déchets	MR SH	Faible	MR1, MR2 SH1	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Promouvoir les bonnes pratiques de gestion des déchets auprès des communautés	CC MR	Faible	CC1 MR1	Non	Oui	Non	Oui	Oui

<i>Analyse des NAMA potentielles – République Démocratique du Congo</i>					<i>27</i>

6. RÉSULTATS (Texte à reformuler)

En résumé, les deux plus importants secteurs d'émission de GES de la République démocratique du Congo sont ceux de l'UTCATF et de l'agriculture, qui sont ensemble responsables de plus de 90 % des émissions totales. Par conséquent, ce sont les secteurs où il est possible de mettre en œuvre les NAMA les plus prometteuses. Du côté de l'UTCATF, l'adoption d'une stratégie REDD+, pour laquelle les démarches sont déjà en cours, se veut une des mesures d'atténuation les plus porteuses tant pour les réductions d'émission engendrées que pour les co-bénéfices économiques et sociaux. La majorité des mesures d'atténuation qui améliorent la gestion durable des forêts (certification FSC, zones de conservation, etc.) ont également un potentiel d'efficacité très intéressant.

L'implication des communautés et le renforcement de leurs capacités peuvent également avoir un impact important : la diminution de l'utilisation de combustibles ligneux, l'emploi de pratiques agricoles qui minimisent la déforestation, la diminution du nombre de feux de brousse prescrits et l'usage de fours améliorés sont des exemples de NAMA du secteur agricole qui réduisent les émissions de GES tout en améliorant les conditions de vie des communautés.

Du point de vue énergétique, la RDC peut tirer profit de ses grandes ressources hydriques en favorisant le développement de l'hydroélectricité. En plus d'être une source d'énergie propre, l'hydroélectricité diminuerait la demande des communautés en combustibles ligneux. D'autres mesures d'atténuation relatives au secteur des matières résiduelles peuvent contribuer significativement à l'amélioration des conditions de vie, même si leur potentiel de réduction des GES reste plutôt faible.

BIBLIOGRAPHIE

- African Economic Outlook (AEO), 2011. *Congo, Democratic Republic*.
<http://www.africaneconomicoutlook.org/en/countries/central-africa/congo-democratic-republic/>
- Banque Mondiale (BM), 2011. *Democratic Republic of Congo Overview*.
<http://www.worldbank.org/en/country/drc/overview>
- CDM Pipeline, 2012. <http://www.cdmpipeline.org/publications/CDMPipeline.xlsx>
- CIA World Factbook , 2012. <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/cg.html>
- Ecofys, 2012. Status Report on Nationally Appropriate Mitigation Actions (NAMAs), Mid-year update May 2012. <http://www.ecn.nl/docs/library/report/2012/o12012.pdf>
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), 2005. *Évaluation des Ressources Forestières Mondiales 2005*. <http://www.fao.org/forestry/fra/fra2005/fr/>
- International Rivers (IR), 2012. *Grand Inga Dam, DR Congo*.
<http://www.internationalrivers.org/campaigns/grand-inga-dam-dr-congo>
- ONU, 2005. *Objectifs du Millénaire pour le développement*. <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/>
- ONU, 2009. *World Statistics Pocketbook 2008 - Least Developed Countries*.
<http://www.unohrrls.org/UserFiles/File/LDC%20Documents/LDC%202008-final.pdf>
- PNUD, 2012. *Le PNUD RDC en bref*. <http://www.cd.undp.org/info.aspx?idcontent=14>
- PoA Pipeline, 2012. <http://www.cdmpipeline.org/publications/PoAPipeline.xlsx>
- RDC - Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, 2009. *Seconde Communication Nationale à la Convention Cadre sur le Changement Climatique*.
http://unfccc.int/essential_background/library/items/3599.php?such=j&symbol=%20COD/COM/2%20E#beg
- RDC, 2009b. *The Democratic Republic of Congo's REDD+ Potential*.
http://unfccc.int/files/methods_science/redd/country_specific_information/application/pdf/eng_final_report_exploring_redd_potential_071209.pdf
- RDC, 2010. *Objectifs du Millénaire – Rapport pays 2010*.
http://www.cd.undp.org/mediafile/OMD_Rapport%20RDC_version%20courte_2010.pdf
- RDC, 2011. *Loi portant sur les principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement*.
<http://www.leganet.cd/Legislation/Droit%20administratif/Environnement/JOS.16.07.2011.pdf>
- RDC, 2011b. Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté 2 (DSCR2).
<http://www.plan.gouv.cd/storage/DRAFT%20DSCR2.pdf>
- Trading Economics (TE), 2012. *World Bank Data Indicators*.
<http://www.tradingeconomics.com/congo/indicators>
- UNFCCC, 2003. *Emissions Summary for Democratic Republic of the Congo*.
http://unfccc.int/files/ghg_data/ghg_data_unfccc/ghg_profiles/application/pdf/cod_ghg_profile.pdf